

Baulmes - Vuitebœuf
Rances - Champvent
Essert-s.-Champvent
Valeyres-s.-Rances
Villars-s.-Champvent
Vugelles-La Mothe
Sergey - L'Abergement
Mathod - Suscévaz
Lignerolle - Les Clées - Orges

BULLETIN DES AVIS OFFICIELS

Rédaction et publicité:

Greffe municipal, 1446 Baulmes
Tél. 024 459 15 66
Courriel: info@baulmes.ch

Du lundi au vendredi:
9h00 - 11h30 et 14h30 - 18h00

Abonnements: Fr. 20.- par an

Publicité: À la case (Fr. 15.-)

Les demandes d'abonnements sont reçues par les Greffes municipaux des communes de Baulmes, Vuitebœuf, Rances, Champvent, Essert-sous-Champvent, Valeyres-sous-Rances, Villars-sous-Champvent, Vugelles-La Mothe, Sergey, L'Abergement, Mathod, Suscévaz, Lignerolle, Les Clées, Orges.

CÉLÉBRATIONS

Dimanche 17 août 2025

Église de Giez	09 h 00	Culte. Cène. T. Keller.
Temple de Vugelles	09 h 00	Culte. T. Gasteiner.
La Russille, salle de paroisse	10 h 00	Culte foi et tradition. A. Ledoux.
Église de Mathod	10 h 30	Culte suivi d'un apéritif. T. Keller.

COMMUNAUTÉ CATHOLIQUE - ÉGLISE CATHOLIQUE DE BAULMES
Juillet et août: PAS DE MESSE À BAULMES

Société de tir sportif Misterdam Baulmes

Dates des tirs 300 mètres 2025

AOÛT

Mercredi 13.08 18h00 - 20h30

Entraînement

Mercredi 20.08 18h00 - 20h30

Tir militaire

Mercredi 27.08 18h00 - 20h30

Entraînement

SEPTEMBRE

Mercredi 3.09 17h30 - 20h00

Entraînement

Mercredi 10.09 17h30 - 20h00

Entraînement

Mercredi 17.09 17h30 - 20h00

Entraînement

Samedi 27.09 13h30 - 17h30

Entraînement

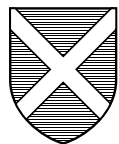
OCTOBRE

Samedi 4.10 13h30 - 17h30

Tir de clôture interne

Samedi 11.10 13h30 - 17h30

Tir de l'Amitié Baulmes - Villars s/Yens



BAULMES
www.baulmes.ch

Fermeture chemin communal

Dès le 18 août 2025 au matin, le **Col de l'Aiguillon** et la **route de la Limasse** qui sont des chemins privés communaux, **seront fermés à la circulation**.

Les accès aux alpages et à la buvette de Grange-Neuve s'effectueront par le village de Baulmes.

Il sera répondu aux questions par le Syndic Jacques-Yves Deriaz au 079 670 30 47.

La Municipalité

Demande de permis de construire (P)

CAMAC N°: 241314

Compétence: (ME) Municipale État

Commune: Baulmes

Lieu-dit et/ou adresse: Rue du Chemin Neuf 13

Coordonnées (E/N): 2530125 / 1182430

Parcelle N°: 247

ECA N°: 291

Note recens. architectural: 3

Propriétaire: Yves Brügger, rue du Chemin Neuf 13, 1446 Baulmes, tél. 078 673 66 49, y.brugger@bluewin.ch

Auteur des plans: Wyss Paulina, architecte EPF, CP2G Architectes Sàrl, passage des Lilas 3, 1430 Orges, tél. 024 445 02 36, info@cp2g.ch

Nature des travaux principale: Transformations
Description de l'ouvrage: Transformation d'un rural avec création de 2 logements.

Particularités:

Travaux situés hors zone à bâtir: Non

Nécessité de mise à jour du plan du Registre foncier (mensuration officielle): Non

L'enquête oubligue de 30 jours est ouverte du 09.08.2025 au 07.09.2025.

La Municipalité

Demande de permis de construire (P)

CAMAC N°: 242252

Compétence: (ME) Municipale État

Commune: Baulmes

Lieu-dit et/ou adresse: Rue de la Poteyla 5 ter

Coordonnées (E/N): 2529875 / 1182450

Parcelle N°: 147

ECA N°: 128, 483

Note recens. architectural: 3

Propriétaire: Studer Jérémie, Bonnefontaine 85, 1474 Châbles, tél. 078 809 28 73, jstuder44@gmail.com

Auteur des plans: Studer Mélanie, architecte, reg. N°: 2329, bureau d'architecture Frédéric Glauser SA, Sur-la-Ville 6, 1443 Champvent, tél. 076 371 69 91, studer@fglauser.ch

Nature des travaux principale: Agrandissement
Description de l'ouvrage: Aménagement des surcombles, création d'une ouverture en toiture et changement d'emplacement du poêle à bois existant. Demande de dérogation: Art. 9 RCAT: demande de dérogation au coefficient d'utilisation du sol. CUS calculé de 0.69.

Particularités:

Travaux situés hors zone à bâtir: Non

Mise à l'enquête du degré de sensibilité au bruit: III

Nécessité de mise à jour du plan du Registre foncier (mensuration officielle): Oui

L'enquête oubligue de 30 jours est ouverte du 09.08.2025 au 07.09.2025.

La Municipalité



RANCES

Demande de permis de construire (P)

Commune: Rances

Compétence: (ME) Municipale État

Référence communale: 5760

CAMAC N°: 243020

Parcelle N°: 122

ECA N°: 127

Coordonnées (E/N): 2530770/1179680

Nature des travaux: Transformations. Rénovation énergétique, agrandissement de l'appartement existant, démolition du garage, création d'une véranda et pose d'une PAC air/eau.

Situation: Rue du Carré 14

Note de recensement architectural: 6

Propriétaire, promettant, DDP: Cand Rémy

Auteur des plans: Duvillard Pascal, atelier d'architecture P. Duvillard SA

Demande de dérogation: Projet déroge art. 7 RCAT (distance limite), appli. art. 80 LATC (bât. exist. non conforme règles zone à bâtir) et art. 97.6 LATC (isol. périph.). Projet déroge art. 8 RCAT (surf. bâtie max.), appli. art. 97.4 (bonus COS). Projet déroge art. 27 RLATC (haut. locaux).

Enquête publique ouverte du 09.08.2025 au 07.09.2025.

La Municipalité



CHAMPVENT

www.champvent.ch

Avis d'enquête publique N° 2025-2100

Commune: Champvent
Propriétaire: Urfer Cyril, chemin de Martenet 6, 1443 Champvent
Requérant / Auteur des plans: Cablex AG, Tannackerstrasse 7, 3073 Gümlingen
Coordonnées: 2534858 / 1182060
Parcelle N°: 2043
ECA N°: --
CAMAC N°: 241037
Nature des travaux-description de l'ouvrage: Autorisation ordinaire rétroactive des antennes adaptatives avec facteur de correction: VD559-2
Adresse de l'ouvrage: Rue des Creusettes 41, Villars-sous-Champvent
Dérogation requise: --

Le dossier peut être consulté à la salle du Conseil de la Commune de Champvent, Grand-Rue 8, du 16.08.2025 au 14.09.2025.

Délai d'opposition: 14.09.2025

La Municipalité



VALEYRES SOUS RANCES

Greffe municipal Contrôle des habitants Bureau des étrangers

Le bureau sera exceptionnellement **fermé** le:
jeudi 14 août 2025

Merci de votre compréhension.

L. Sanchez



L'ABERGEMENT

Stand de tir Tirs militaires

Jeudi 14 août 2025
de 17h30 à 20h30

Pendant la durée des tirs, il est strictement interdit de passer entre le stand de tir et les cibles aussi bien à pied que par n'importe quel autre moyen de transport.

Merci de respecter les sécurités mises en place.

La Municipalité décline toute responsabilité en cas d'accident dû à l'inobservation de cet avis.

La Municipalité

LE FC CHAMPVENT

à la profonde tristesse de faire part du décès de

Monsieur Louis-René Chautems dit «Loulou»

Ancien joueur et membre du comité, supporter du club

Nous présentons nos sincères condoléances à sa famille

SOLCREATIONS

OGENS - YVERDON-LES-BAINS - BAULMES

Les sols... notre passion

Parquets bois véritable
Stratifié - Ponçage
Moquettes - Sols vinyl - PVC - Lino
Stores - Literie

Vente à l'emporter ou pose par nos soins

www.solcreations.ch

021 887 74 30
024 426 07 26

Repas de soutien

Samedi 6 septembre 2025

À la grande salle de Champvent

Dès 19h

Prix par adulte: 70.-

Prix par enfant (14 ans): 30.-

Prix table de 10

personnes:

670.- inclus 1
bouteille de vin

Inscriptions jusqu'au 22 août 2025

Par message au 078 636 21 13
ou par mail à kellykorf@bluewin.ch



Spécialiste en gestion des déchets
industriels et métallurgiques

Rte d'Yverdon 3 | Natel 079 209 30 78
1445 Vuiteboeuf | Mail: josse.bader@jbmétal.ch

**Spécialiste
en métaux non ferreux**

**Rachat de tout métaux
non ferreux
(cuivre, laiton, alu,
inox, plomb, zinc)**

Prix sur demande

Rentrée scolaire

Des mesures ciblées pour prévenir les accidents

Le risque d'accident ne prend pas de vacances quand l'école recommence. Que ce soit sur le chemin de l'école, sur la place de jeux, dans la salle de gym, à la piscine ou dans les bâtiments scolaires, chaque année, trop d'enfants sont victimes d'accidents évitables. Dans le cadre de la vision zéro en matière d'accidents mortels chez les enfants, le BPA appelle à une mobilisation collective pour garantir un environnement scolaire plus sûr.

Après les vacances d'été, ce sont plus d'un million d'élèves qui retrouvent les bancs de l'école, certain·e·s pour la première fois. La rentrée représente une étape importante dans la vie de chaque enfant. Bien que les écoles suisses accordent une attention particulière à la sécurité, de nombreux accidents se produisent tous les ans, que ce soit dans la cour de récréation, pendant les cours d'éducation physique ou lors d'activités pratiques en classe. Les cours d'éducation physique connaissent un nombre alarmant d'accidents: chaque année, 31 000 enfants et adolescent·es subissent des blessures, ce qui représente près de deux tiers des accidents survenant à l'école. Les sorties scolaires, les expériences de chimie ou les travaux manuels comportent également des risques spécifiques. Enfin, le chemin de l'école recèle lui aussi des dangers, qu'il convient de ne pas sous-estimer. La rentrée scolaire est l'occasion de rappeler l'importance de prévenir les accidents impliquant des enfants, en cohérence avec la vision zéro adoptée par le BPA pour éliminer les accidents mortels.

Chemin de l'école: faire preuve de vigilance est nécessaire

Chaque année, 760 enfants sont victimes d'un accident de la circulation en se déplaçant à pied, à trottinette ou à vélo. Parcourir le trajet entre la maison et l'école les expose aux nombreux dangers du trafic, que ce soit à pied ou à vélo. On ne peut pas attendre des jeunes enfants qu'ils ou elles se comportent toujours de façon irréprochable dans la circulation routière. En effet, se déplacer en toute sécurité exige de nombreuses capacités. Or, celles-ci sont encore en train de se développer chez les enfants. En plus d'une bonne éducation routière, la sécurité des enfants sur le chemin de l'école requiert de toutes les usagères et de tous les usagers qu'elles et ils anticipent les possibles erreurs des enfants en adaptant leur conduite.

Bâtiments scolaires: augmenter la sécurité des infrastructures

Dans les écoles, la prévention passe par l'aménagement sécurisé des escaliers, la disposition de garde-corps là où le risque de chute le requiert ou encore l'entretien des sols pour éviter glissades et trébuchements. En particulier lors d'une nouvelle

construction ou lors de la rénovation d'un bâtiment scolaire, la sécurité et la prévention doivent être intégrées dès la phase de planification.

Aires de jeux et installations sportives: des espaces à surveiller

Presque 7500 blessé·es par an chez les moins de 16 ans dans le cadre scolaire: les aires de jeu et les installations sportives sont des lieux d'apprentissage et de socialisation, mais aussi de risques. Le BPA encourage l'entretien régulier des infrastructures, la vérification de la conformité des équipements et la formation du personnel à la surveillance active. Des actions simples, comme l'installation de revêtements amortissants ou la réparation rapide des structures endommagées, peuvent prévenir de nombreux accidents.

Objectif: ensemble vers la vision zéro

Pour Annick Rywalski, directrice adjointe du BPA, la vision zéro en matière d'accidents mortels chez les enfants est plus que jamais d'actualité lors de la rentrée. «Une rentrée scolaire placée sous le signe de la sécurité est possible grâce à l'engagement sans faille des parents, des enseignant·es, des instructrices et instructeurs de la circulation, des responsables des bâtiments, des directions d'écoles ou encore des responsables des aménagements routiers. Au BPA, nous soutenons l'ensemble de ces acteurs avec nos offres de conseil, de formation et nos moyens de communication. En multipliant les actions concrètes et en nous appuyant sur notre réseau unique de 1200 délégué·es à la sécurité dans les communes, nous pouvons réduire le nombre d'accidents graves et mortels touchant les enfants.»

Les recommandations du BPA pour la rentrée scolaire

Sport scolaire et installations sportives

Adapter les activités au niveau des élèves, exercer une surveillance attentive et assurer un entretien régulier du matériel sportif pour limiter les risques, vérifier la conformité des installations sportives, remplacer les éléments défectueux ou endommagés.

Sorties et excursions

Effectuer une reconnaissance préalable des lieux, prévoir la présence d'un nombre suffisant d'accompagnant·es, planifier des activités adaptées à l'âge et aux capacités des élèves, préparer la sortie avec les élèves.

Cours de chimie

Appliquer strictement les instructions, utiliser les équipements de protection individuelle (EPI) lorsque nécessaire, manipuler les produits avec les précautions requises et les stocker sous clé.

SANI-BOIS Sàrl
Maîtrise fédérale

Lutte contre les nuisibles
Guêpes - fourmis - cirons
Fouines - rongeurs
Champignons - mэрule

Assainissement de bâtiments
Yverdon 076 228 42 92 - www.sani-bois.ch

DANIKO

★ COIFFURE ★

Sur rendez-vous
Possibilité de vous véhiculer

Route d'Yverdon 5
1445 VUITEBOEUF
079 220 62 33

**Votre spécialiste
en coloration végétale**

www.danikacoiffure.ch

Activités créatrices et manuelles

Choisir des outils, matériaux et produits adaptés à l'âge des élèves, donner des consignes claires et veiller à leur respect, prendre toutes les mesures de sécurité appropriées.

Économie familiale

Ranger et entretenir les locaux, manipuler les appareils électroménagers avec précaution, prévenir les risques de brûlures, coupures ou chute (utilisation d'escaliers).

Bâtiments scolaires

Sécuriser les escaliers, vérifier l'adéquation des garde-corps, limiter les possibilités d'escalade, réduire le risque de glissade et de trébuchement, veiller à un bon éclairage.

Aires de jeux

Assurer un entretien régulier, réparer sans délai les éléments endommagés, entretenir les surfaces et revêtements amortissants.

Chemin de l'école

Accompagner les enfants sur le chemin de l'école aussi longtemps que nécessaire, leur apprendre le chemin le plus sûr, identifier les traversées les plus sûres, identifier et assainir les endroits dangereux, mettre en place des mesures organisationnelles là où pertinent (transport scolaire, Pedibus, etc.).



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS & DES MATCHES DE LA SAISON 2025 – 2026 1^{ER} TOUR DES EQUIPES I & II et Juniors D-7 & D-9

Bienvenue au stade Sous-Ville pour soutenir vos équipes

	AOUT	Domicile	Extérieur
Samedi 16 août à 20h15	COUPE VAUDOISE	FC Baulmes I (4 ^e)	FC Chavornay Sports I (2 ^e)
<i>Samedi 16 Août – Buvette à la manifestation des Vieilles mécaniques – Salle des Fêtes</i>			
Samedi 23 août à 10h30	JUNIORS D-9	FC Champvent I	FC Chavornay Sports I
Dimanche 24 août à 11h00	CHAMPIONNAT	FC Ste-Croix/La Sagne II	FC Baulmes II
Dimanche 24 août à 14h00	CHAMPIONNAT	FC Ste-Croix/La Sagne I	FC Baulmes I
Samedi 30 août à 09h00	JUNIORS D-7	FC Champvent I	FC Ste-Croix/La Sagne
Dimanche 31 août à 11h00	CHAMPIONNAT	FC Baulmes II	FC Etoile-Broye III
Dimanche 31 août à 14h30	CHAMPIONNAT	FC Baulmes I	FC Champagne Sports II
SEPTEMBRE			
Samedi 06 septembre à 10h30	JUNIORS D-9	FC Champvent I	FC Yvonand II
Dimanche 07 septembre à 10h30	CHAMPIONNAT	FC Chile Sport	FC Baulmes I
Dimanche 07 septembre à 14h30	CHAMPIONNAT	FC Arnex IA	FC Baulmes II
Samedi 13 septembre à 10h30	JUNIORS D-9	FC Champvent I	FC Valmont I
Dimanche 14 septembre à 11h00	CHAMPIONNAT	FC Baulmes II	FC Iliria Payerne II
Dimanche 14 septembre à 14h30	CHAMPIONNAT	FC Baulmes I	FC Centre Portugais Yverdon
<i>Mercredi 17 septembre, assemblée générale ordinaire, à 20 heures, à la buvette du stade Sous-Ville</i>			
Samedi 20 septembre à 09h00	JUNIORS D-7	FC Champvent I	FC Orbe II
Samedi 20 septembre à 19h00	CHAMPIONNAT	FC Ependes	FC Baulmes II
Dimanche 21 septembre à 14h00	CHAMPIONNAT	FC Vallon du Nozon I	FC Baulmes I
Samedi 27 septembre à 10h30	JUNIORS D-9	FC Champvent I	FC Suchy-Sports DI
Dimanche 28 septembre à 11h00	CHAMPIONNAT	FC Baulmes II	FC Yvonand II
Dimanche 28 septembre à 14h30	CHAMPIONNAT	FC Baulmes I	FC Etoile Bonvillars
OCTOBRE			
Samedi 04 octobre à 09h00	JUNIORS D-7	FC Champvent I	FC Echallens Région VII
Dimanche 05 octobre à 14h00	CHAMPIONNAT	FC Jorat-Mézières II	FC Baulmes II
Dimanche 05 octobre à 14h00	CHAMPIONNAT	FC Vallorbe-Ballaigues I	FC Baulmes I
Dimanche 12 octobre à 11h00	CHAMPIONNAT	FC Baulmes II	FC Vallorbe-Ballaigues II
Dimanche 12 octobre à 14h30	CHAMPIONNAT	FC Baulmes I	FC Grandson-Tuileries II
Vendredi 17 octobre à 20h30	CHAMPIONNAT	FC Azzuri Yverdon II	FC Baulmes II
Dimanche 19 octobre à 15h00	CHAMPIONNAT	FC Orbe II	FC Baulmes I
Samedi 25 octobre à 09h00	JUNIORS D-7	FC Champvent I	FC Valmont II
Samedi 25 octobre à 10h30	JUNIORS D-9	FC Champvent I	FC Orbe II
Dimanche 26 octobre à 11h00	CHAMPIONNAT	FC Baulmes II	FC Thierrens III
Dimanche 26 octobre à 14h30	CHAMPIONNAT	FC Baulmes I	FC Rances II
NOVEMBRE			
Samedi 01 novembre à 19h00	CHAMPIONNAT	FC Corcelles-Payerne II	FC Baulmes II
Dimanche 02 novembre à 10h00	CHAMPIONNAT	FC Champvent II	FC Baulmes I
Samedi 08 novembre à 10h30	JUNIORS D-9	FC Champvent I	FC Vallorbe-Ballaigues I
<i>Samedi 29 novembre - repas de soutien du FCB – Salle des Fêtes</i>			

Les matches et les heures de matches à l'extérieur sont susceptibles de changement. Les juniors D-7 & D-9 évoluent sous la bannière Champvent I